

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>LIPMAX™ (Lécithine et Palmitate d'Isopropyle)</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>2301</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<p><b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p><b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unit 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p><b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unit 7, Heritage Business Park 5-9 Ricketty Street, Mascot, NSW 2020</p>
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
<b>UTILISATIONS</b>	Pour effectuer des mélanges topique.

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Ne s'applique pas			
<b>PICTOGRAMME</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Ne s'applique pas			
<b>DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Intervention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Entreposage</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Élimination</b>	Ne s'applique pas		
<b>CLASSEMENT HMIS</b>	<b>Danger(s) pour la santé</b>	0	<b>Inflammabilité</b>	0
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b>	A

## SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<b>NOM CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NOM BOTANIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>SYNONYME</b>	Ne s'applique pas
<b>FORMULE CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NUMÉRO DE CAS</b>	Ne s'applique pas
<b>NUMERO DE CAS ALTERNATIF</b>	Ne s'applique pas

**POIDS MOLÉCULAIRE**

Ne s'applique pas

**COMPOSITION**

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**

Laver les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste obtenir de l'aide médicale.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU**

Ne devrait pas être un danger pour la peau avec une utilisation normale. Laver avec de l'eau et du savon en cas d'irritation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**SI INGÉRÉ**

Appeler un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

**SI INHALÉ**

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

**SYMPTÔMES ET EFFETS**

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE**

Ne s'applique pas

**PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES**

Peut-être combustible aux températures élevées.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX**

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

**AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS**

**Petit feu:** produit chimique sèche, CO<sub>2</sub> ou eau pulvérisée. **Grand feu :** produit chimique sèche, CO<sub>2</sub>, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS**

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

**PROCÉDURES DE NETTOYAGE**

Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égouts ou de canalisations.

## SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURES DE MANUTENTION**

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas inhaler.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement. Conserver dans des contenants bien fermés. Protéger de la lumière.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: Ne s'applique pas Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDHL	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

**DIRECTIVES D'EXPOSITION**

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Respirateurs approuvés, gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité et autres vêtements protecteur.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE**

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>ÉTAT PHYSIQUE</b>	Liquide				
<b>DESCRIPTION</b>	Solution orange pâle à brune.				
<b>SOLUBILITÉ</b>	Insoluble dans l'eau.				
<b>ODEUR</b>	Pas disponible				
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	Peut être combustible à températures élevées				
<b>SEUIL D'ODEUR</b>	Pas disponible	<b>PH</b>	5.5 - 7.5	<b>POINT DE FUSION</b>	Pas disponible
<b>POINT D'ÉBULLITION</b>	Pas disponible	<b>POINT DE CONGÉLATION</b>	Pas disponible	<b>POINT D'IGNITION</b>	Pas disponible
<b>GRAVITÉ SPÉCIFIQUE</b>	0.90 - 1.05	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Pas disponible	<b>LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible
<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>TENSION DE VAPEUR</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)</b>	Pas disponible	<b>DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)</b>	Pas disponible	<b>LOG P (OCTANOL-EAU)</b>	Pas disponible

**TEMPÉRATURE D'  
AUTO-IGNITION**

Pas disponible

**TEMPÉRATURE DE  
DÉCOMPOSITION**

Pas disponible

**VISCOSITÉ**

Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**RÉACTIVITÉ**

Non établie

**STABILITÉ**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

**MATÉRIAUX À ÉVITER**

Oxydants forts

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION  
DANGEREUX**

Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

Ne se produira pas

**POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS  
DANGEREUSES**

Non établie

**CONDITIONS À ÉVITER**

Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**TOXICITÉ AIGUË**

Pas disponible

**CORROSION/IRRITATION CUTANÉE**

Pas disponible

**LÉSIONS OCULAIRES**

Pas disponible

**GRAVES/IRRITATION OCULAIRE**
**SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU  
CUTANÉE**

Pas disponible

**EFFET MUTAGÈNE SUR LES  
CELLULES GERMINALES**

Pas disponible

**CANCÉROGÉNÉCITÉ**
**OSHA**

 Aucun composant de ce produit présent à  $\geq 0.1\%$  n'est inscrit.

**NTP**

 Aucun composant de ce produit présent à  $\geq 0.1\%$  n'est inscrit.

**CIRC**

 Aucun composant de ce produit présent à  $\geq 0.1\%$  n'a été évalué.

**Proposition 65  
de la Californie**

 Aucun composant de ce produit présent à  $\geq 0.1\%$  est connu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou des dangers pour la reproduction: .

**TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME  
REPRODUCTEUR**

Pas disponible

**TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES  
CIBLES - EXPOSITION UNIQUE**

Pas disponible

**TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES  
CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE**

Pas disponible

**DANGER PAR ASPIRATION**

Pas disponible

**SIGNES ET LES SYMPTÔMES  
D'EXPOSITION**

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ**
**Inhalation**

Ne devrait pas être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion**

Peut être nocif si ingéré.

**Peau**

Ne devrait pas être nocif dans les conditions normales d'utilisation .

**Yeux**

Peut causer une irritation oculaire.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	Pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Pas disponible
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Pas disponible

Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
-------------------------	---

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ÉTATS-UNIS ET CANADA

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas

### AUSTRALIE

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas
HAZCHEM	Ne s'applique pas

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Ne s'applique pas

INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES Ne s'applique pas

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

### RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L

## SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

### RÉFÉRENCES

### ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

**CAS** - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; OSHA - Occupational Safety & Health Administration des É-U; PEL - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health; MSHA - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps ; ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; IDHL - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; TLV - Valeur de seuil limite; HSE - Health and Safety Executive; REL - Limite d'exposition recommandée

### DERNIÈRE RÉVISION

02/2015

### REMPPLACE

05/2013

### AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.